



CHSCTD Lozère Jeudi 26 novembre 2020

Monsieur le Président du CHSCT de Lozère
Mesdames et messieurs les membres de ce CHSCT

Lors du CHCTMENJS du 10 novembre les membres de l'UNSA Education ont déposé un signalement d'alerte et demandé qu'une enquête soit faite conformément à ce que prévoit le décret 82-453 modifié au sujet de la gestion des personnels et plus précisément sur la transmission et l'application des consignes. Compte tenu du périmètre du CHSCTMEN, cette alerte est nationale et concerne donc la Lozère.

Le ministère a en effet pris l'habitude d'informer les personnels de ses décisions, non plus à travers des circulaires ou des notes de service mais à travers les médias télévisés et les réseaux sociaux. Cette tendance s'est accentuée avec la crise sanitaire pour atteindre son acmé avec l'hommage à Samuel Paty.

Les agents ont l'impression que tout est décidé et organisé en permanence dans la précipitation, au dernier moment et sans tenir compte de leur avis ou de leur situation sur le terrain. Les personnels se sentent tiraillés entre le respect des consignes sanitaires et la réalité du terrain. Ils s'épuisent à essayer de tendre vers ce qui est demandé sans avoir les moyens d'y parvenir réellement.

Si nous comprenons, M. le Directeur Académique, que les consignes ministérielles doivent être appliquées, nous vous demandons que les modalités de leur application dans notre département prennent en compte la réalité du terrain et les besoins des personnels afin que ces mesures puissent être mises en place dans de bonnes conditions et ainsi acceptées mieux de tous.

Cela évitera dans les écoles et les établissements scolaires des poussées de tensions qui risquent de se traduire par des droits de retrait, expression de l'incompréhension, de l'inquiétude et du « ras-le-bol » des agents. Il est urgent de prévenir ces accès de fièvre par une communication apaisée et une souplesse du cadre de gestion sans pour autant que la sécurité des agents et usagers soit remise en cause.

Sur le terrain, les personnels ne croient pas que le protocole renforcé est suffisant pour assurer leur sécurité. Ils en voient tous les jours les limites et les incohérences, notamment concernant l'impossibilité d'appliquer les mesures de distanciation sociale.

Les consignes sanitaires se heurtent aux effectifs importants des élèves dans certains établissements, aux contingences matérielles et au nombre limité des personnels pour appliquer les règles de protection comme elles le devraient. De plus, les personnels s'interrogent sur certaines consignes aberrantes qu'ils reçoivent comme la répartition des élèves des enseignants absents dans les classes des autres professeurs du 1^{er} degré.

La mise en place du protocole sanitaire, la réorganisation de leurs tâches et le respect de la continuité pédagogique ont entraîné une surcharge de travail conséquente chez tous les personnels.

La charge mentale est encore plus oppressante pour les directeurs d'école et les vies scolaires.

Tous les agents, de façon générale, sont épuisés physiquement et moralement par la tension sous laquelle ils doivent travailler depuis la rentrée de septembre 2020.

Je vous remercie de votre attention.